

**Réunion du 9 juillet 2018 mise en place du marché sécurité incendie**

|  |  |
| --- | --- |
| Directrice Générale des Service : Christine LenoanDSSI : JL Reynaud, JL Puichaud-Chaudot, Didier ChatignonDLHS : Jordan Perichet, Haoua ZeroualSAM\_DFC : Cécile Santoro | Lot 1 : ATEIS : Lot 2 : FABECREA : Lot 3 : PROTECTLot 4 : FAUCHE |

**CADRAGE FINANCIER**

**VOLET FORFAITAIRE**

**Circuit de la commande et paiement**

**ATEIS :**

2 engagements aux dates communiquées par le prestataire (transmettre le calendrier des visites)

2 Visites par an, donc 2 Facturations

**Pour les autres prestataires 1 visite par an**

1 Facture par visite (Proratiser l’enveloppe forfaitaire)

Paiement de la facture à réception du rapport annuel par visite

Première intervention comprise dans le forfait : 15 jours après la notification du marché : Etat des lieux/Audit

**Contrôle de la prestation sur le terrain :**

1 agent de la société extérieure sur le terrain et 1 agent de la DSSI

Attestation de la prestation par DSSI, transmission DLHS

**VOLET URGENCE**

DSSI contact le prestataire, ou le prestataire constate l’urgence. Ce dernier intervient pour gérer l’urgence, puis régularise dans l’heure par un écrit, et transmission d’un devis de régularisation.

**VOLET CURATIF**

DSSI transmet un courriel au prestataire et mets dans la boucle le pôle financier de la DLHS, copie la DGSA Performance.

Le prestataire transmet un devis à DSSI, DLHS

M Puichot-chaudot réceptionne et constate la réalisation de la prestation. Il transmet les documents justificatifs permettant de valider le paiement, DLHS procède à la validation informatique.

**Focus : Première commission de sécurité est prévue fin septembre 2018. Le prestataire Fabrecréa précise qu’il faut tenir compte des délais d’approvisionnement.**

**Les prestataires vont nous communiquer le nom d’un interlocuteur unique pour le suivi budgétaire. Une réunion annuelle bilan sera organisée avec les mêmes interlocuteurs que ce jour. Par ailleurs, nous leur avons demandé leur plan de prévention et nous nous sommes engagés à leur fournir un modèle.**

DSSI va nous communiquer le calendrier des commissions de sécurité (JL Reynaud)

DSSI va nous communiquer le calendrier de passage des prestataires et une estimation des dépenses (part UPN/Saint cloud et part Ville d’Avray) pour la fin d’exercice (JL Puichot-Chaudot).

DLHS va transmettre un schéma du circuit de la dépense et le calendrier budgétaire. Fin des engagements mi-novembre 2018. Passée cette période répercussion négative sur le budget 2019.

1 facturation pour UPN, une autre pour l’IUT. Quid de Saint-Cloud et MAE ?

JL PUICHAUD-CHAUDOT doit chiffrer la part IUT et UPN.

**Questions :**

Qui paye pour Sant-Cloud ?

Quel est le mécanisme de dépense : UPN avance-t-elle pour la MAE ?

Lot 1 : ATEIS : **Montant TTC : 81559 EUROS (dont IUT)**

Lot 2 : FABECREA : **Montant TTC : 11988 EUROS (dont IUT)**

Lot 3 : PROTECT : **Montant TTC : 6300 EUROS (dont IUT)**

Lot 4: FAUCHE : **Montant TTC : 21648 EUROS / BARRE DES LETTRE – G –F-BDIC (PAS IUT)**